

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE
MEAUX
Avenue S. ALLENDE
77108 MEAUX

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN YOHAN
174 RUE DE COURCELLES 75017 PARIS

Références à rappeler : RO - PV
AFM

Rédacteur :

Votre requête faisant suite à une infraction relevée sur le ressort du tribunal de police de Meaux, a attiré notre attention.

Après examen de cette affaire, j'ai le plaisir de vous informer de l'abandon des poursuites à l'encontre de votre client la société

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **032055** NON TRANSMISSION DE L'IDENTITE ET DE L'ADRESSE DU CONDUCTEUR PAR LE RESPONSABLE LEGAL DE LA PERSONNE MORALE DETENANT LE VEHICULE - INFRACTION ROUTIERE CONSTATEE PAR UN APPAREIL DE CONTROLE AUTOMATIQUE HOMOLOGUE ART.L.121-6, ART.L.130-9 AL.1,AL.3, ART.A.121-1 C.ROUTE. ART.L.121-6 AL.2 C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à **LA FERTE SOUS JOUARRE(77260), 9 AV FRANKLIN ROOSEVELT**, en date du **07/08/2017 à 00h00**, par procès verbal n° _____ dressé par **Service ANR**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Veillez agréer, Maître, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à MEAUX, le 27/06/2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

